

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d' ARRAS
Canton de BAPAUME
Commune de METZ-EN-COUTURE
tél: 03.21.48.31.75
mairie.metzencouture@orange.fr

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2016 à 18 HEURES 30

Convocation : 19/05/2016

Affichage : 19/05/2016

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Metz en Couture, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances pour une réunion ordinaire en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel Lalisce, Maire

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Mr Michel Lalisce - Mme Chrystèle Lectez - Mr Thierry Fontaine - Mme Navarro Nicole - Mme Lefebvre Julie - Mme Stéphanie Plaisant- Mme Lucette Cathelain.

Mr. Richard Risso - Mr Philippe Coquel- Mr Jean-Luc Capon. Mr Frédéric Gérard.

Etaient absents excusés : Mme Obry Corinne, Conseillère Municipale et Mr Lionel Delsaut, Adjoint

Etaient absents : Mme Laetitia Chatelain, M Patrick Machut.

Mme Chrystèle Lectez a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mr le Maire est détenteur de la procuration de M. Lionel Delsaut.

Mme Stéphanie Plaisant est détenteur de la procuration de Mme Corinne Obry.

1-le compte-rendu du 13 avril 2016 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents. Il sera affiché à la bretèche et mis en ligne sur le site internet communal.

2- les feux de la St Jean :

La commission des Fêtes propose de valoriser les feux de la St Jean prévue le 25 juin 2016 par un spectacle de feu en remplacement du feu d'artifice du 14 juillet.

L'entreprise Equip' Action présente sa prestation pour un montant de 1200€, somme investie tous les 2 ans dans le feu d'artifice du 14 juillet.

Après discussion et délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, un spectacle sera proposé par Equip' Action le 25 juin 2016 aux feux de la St Jean pour un montant de 1200€.

3- La demande d'adhésion au SIESA

Monsieur le Maire précise que :

- La loi NOTRe met fin à la régie du service de l'eau en 2020
- Le taux de rendement fort médiocre de 42% de notre réseau a induit un doublement de la taxe de prélèvement pour 2014 d'un montant de 2201€,
- La gestion administrative et technique du service de l'eau de plus en plus complexe nécessiteront des investissements importants pour renouveler et maintenir le patrimoine existant.

Monsieur le Maire rappelle l'intervention lors de précédentes réunions de Mr Burdiak, Maire de Favreuil et Président du SEISA et la participation de M. Hiez, Maire de Lebuquière et commune adhérente au SIESA qui ont exposé les services du SIESA et répondu aux diverses questions des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour, et une abstention demandent l'adhésion au SIESA à compter du 1^{er} janvier 2017.

Point sur l'expertise du réseau en cours : L'analyse des relevés nocturnes effectués récemment est en cours.

4 -Le personnel communal :

Trois contrats CUI ont été validés avec un taux de prise en charge à 75% pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

Messieurs Vérité et Dhédin sont chargés de l'entretien des bâtiments et de ses grands espaces de la commune. Madame Folstinki est chargée d'encadrer les enfants pendant les temps d'activité périscolaires et les après-midi jeux, elle est également chargée des petits travaux de bricolage et du suivi des petits espaces verts.

5-La brocante 2016 :

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Chrystèle Lectez, adjointe et présidente du Falep.

Mme Lectez informe les membres du résultat financier très correct de la brocante 2016 qui s'élève à 6564€. Elle demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir réfléchir sur un thème ou des idées à développer pour substituer la représentation des «Veilles Charrues » qui n'interviendront désormais sur la brocante qu'une année sur deux.

Une prochaine réunion est prévue le mercredi 22 juin à 18h30 où la Commission des Fêtes et le Falep s'accorderont pour mener à bien cette réflexion très importante pour l'avenir de la brocante.

6-Le Parc Eolien :

Monsieur le Maire informe les membres que le projet avance bien avec un début des travaux annoncé fin 2017. Le raccordement du Parc Eolien Inter Deux Bos doit se faire sur le poste du Transloy dont la construction est portée par Ecotera Développement.

Une réunion a regroupé Ecotera développement, la commission Eolienne, les Maires de Neuville-Bourjonval, Ytres, Bus, Barastre, Rocquigny et Le Transloy pour envisager le passage des câbles 30 000 volts vers le poste de Le Transloy.

La mise en service du Parc de l'Inter deux Bos est prévu fin 2018.

7- le futur aménagement foncier induit par le canal Seine Nord Europe

Tous les exploitants agricoles du territoire communal ont reçu une invitation de la part de la mairie et du nouveau bureau de l'Association Foncière de Remembrement pour une réunion prévue le 27 mai 2016 à 9h30 à la salle des Fêtes de Metz en Couture concernant le futur aménagement foncier induit par le Canal Seine Nord Europe

Suite au renouvellement des membres de l'AFR, un nouveau bureau de l'AFR a été élu et se compose de :

Mr Jean-Marie George, Président

Mme Lucette Cathelain, vice-présidente

Mr Jacques Capon, secrétaire administratif

8- Présentation de devis

Monsieur le Maire rappelle aux membres qu'un engagement a été pris pour fin juin 2016 auprès d'une famille pour la dispersion des cendres de leur défunt. Afin de délimiter l'endroit spécifique pour déposer les cendres, Monsieur le Maire propose la pose d'une stèle « Jardin du souvenir ». A l'unanimité des présents et des représentés, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord de principe pour la pose d'une stèle « jardin du souvenir »

Les Ets Lequet doivent fournir un devis pour les fuites d'eau en toiture à la bibliothèque.

Seule l'entreprise Véolia a fourni un devis pour le remplacement de l'armoire électrique pour la commande des pompes au puits. le devis de Nord Pompes est en attente afin de juger et comparer les offres remises.

Divers

Projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Sud Artois par adjonction des communes de Foncquevillers, Gommecourt, Hébuterne, Puissieux, Sailly au Bois et Souastre.

Le Conseil Municipal décide à la majorité absolue moins 2 abstentions d'approuver l'extension du périmètre de l'intercommunalité du Sud Artois.

Les TAP

Suite aux observations des parents d'élèves, un questionnaire de satisfaction sera distribué et une réunion est prévue le 10 juin 2016 pour établir un bilan des intervenants et envisager les éventuelles améliorations à apporter pour la rentrée de septembre 2016.

La demande de subvention du Conseil départemental

Monsieur le Maire précise que la demande de subvention faite auprès du département pour la réfection de l'entrée des chemins d'Equancourt et de Villers n'a pas été retenue par le Conseil départemental au budget 2016.

Le Conseil Départemental nous propose cependant de représenter le dossier .

A l'unanimité des présents et des représentés, le dossier de demande de subvention sera représenté sans modification auprès du Conseil Départemental.

Le remplacement des huisseries à l'école

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion, il devait rencontrer l'entreprise SIPOSE pour définir le type d'ocultations à mettre en place.

Monsieur le Maire propose les 2 versions :

-1^{ère} version un store occultant par vitre (Echantillon présenté)

-2^{ème} version une grande occultation de l'ensemble de la fenêtre (3 vitres).

A l'unanimité des présents et des représentés, les membres choisissent la 1^{ère} version soit un store occultant par vitre.

L'école :

La fête de l'école est prévue le 25 juin 2016 de 10h à 12h.

Madame la Directrice demande à la municipalité d'assurer la sécurité de cette manifestation en prenant à charge le contrôle des accès à l'école lors de cette fête. Monsieur Jean Luc Capon se propose d'accueillir à la porte de l'école les participants à cette fête.

Mme la Directrice souhaite que la commune achète des vélos pédagogiques. S'agissant d'un premier achat de vélos, cette dépense peut être imputée en investissement. A l'unanimité des présents et des représentés, les membres acceptent l'achat de vélos pédagogiques à hauteur de 500€.

La télévision à la cantine :

Suite au changement de norme de diffusion sur la TNT, le téléviseur de la cantine ne fonctionne plus.

Les membres du Conseil Municipal souhaitent faire un essai en diffusant aux enfants des DVD issus des prêts de la BdP du 62. Madame Lefebvre est chargée de la réalisation de cette opération.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 06 juillet 2016 à 18h30.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée vers 21h45.